

Bloc-notes



PAR JEAN-FRANÇOIS DEBAT,
Maire de Bourg-en-Bresse
Vice-Président du Conseil régional Rhône-Alpes

NOUVELLE ANNÉE, NOUVELLE FORMULE !

Comme chaque année, janvier sera l'occasion de nombreuses cérémonies de vœux. L'équipe municipale perpétuera cette tradition, mais en innovant avec un double objectif : réduire de manière significative le coût de cette manifestation et privilégier la convivialité à la solennité. **Rendez-vous, en toute simplicité, pour échanger les vœux autour d'un verre, le samedi 10 janvier 2009 à partir de 14 heures, place de l'Hôtel de Ville.**

Construire l'espoir

La crise financière fait "chavirer" les bourses du monde, avec des hausses vertigineuses tout aussi inexplicables que des baisses brutales, génératrices d'une crise économique qui viendra une nouvelle fois frapper les plus démunis et les précaires.

Les premiers effets se font déjà sentir à Bourg-en-Bresse, comme ailleurs, avec des centaines de contrats d'intérimaires non renouvelés, par exemple chez Renault Trucks, ou du chômage partiel, qui touchent de nombreuses familles bourgiennes.

Partout, l'Etat est appelé au secours d'une économie de marché, si prompte à condamner l'intervention publique dans les périodes fastes et soudain si soulagée d'accepter les fonds publics. Je souhaite, comme beaucoup de citoyens, que cette crise soit synonyme de régulation pour retrouver un juste équilibre entre la production des richesses et leur répartition. Dans ce contexte difficile, où se situent l'espoir, les perspectives ? Dans une nouvelle génération d'hommes et de femmes, incarnée aujourd'hui par le nouveau président des Etats-Unis, Barack Obama, dans d'autres modes de fonctionnement économiques, sociaux, écologiques, dans un nouveau mode de pensée. Ces nouvelles approches du monde de demain sont porteuses d'espoir, car elles s'appuient sur la vraie richesse, la richesse humaine.

Dans une société en pleine mutation, privilégions l'écoute et la solidarité face à ceux qui souffrent et qui sont inquiets. Ensemble, nous devons construire un monde meilleur. C'est mon souhait de citoyen et d'élu pour l'année qui s'ouvre.

Service minimum : une obligation légale, un coût pour la Ville

Le 20 novembre dernier, un appel à la grève dans les établissements scolaires était lancé par les syndicats d'enseignants. Après le vote par la majorité parlementaire d'une loi obligeant les communes à assurer un service minimum d'accueil des élèves, la Ville s'est organisée pour répondre à cette obligation légale. Près d'une centaine d'élèves ont ainsi été accueillis. Il n'en demeure pas moins que des questions perdurent autour de cette loi mise en place sans concertation, avec des compensations financières qui ne couvrent pas les dépenses de la collectivité (5 000 euros pour la grève du 20 novembre). J'espère que ce bilan très mitigé amènera des évolutions de la loi. Si l'Etat entend assumer un service minimum d'accueil en cas de grève de ses personnels, ce devrait être à lui de l'organiser.